

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet : Dénomination du groupe scolaire, rue des Haies**

**Nombre de conseillers**

En exercice	: 19
Présents	: 17
Représentés	: 2
Absents excusés	: 0
Votants	: 19

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28.04.2023, dont le public a été informé par voie d'affichage le 28.04.2023, s'est réuni en mairie, 2 Grande Rue aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

MMES Caroline DOUCERAIN - Sarah ANDRÉ - Houria BENSEKHRIA - Lyse-Marie CLISSON - Odile CONROY - Audrey COURTOIS - Nicole MARCHAIS - Sylvie PERRAUD - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Marie GÉRARD- Georges GÉRAULT - Paul-Etienne LEGRAIS - Olivier LUCAS - Sébastien MÉRIAUX - Pierre-Yves PARISELLE - Jean-Côme RIVIÈRE

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

MME Valérie PETITBON ayant donné pouvoir à MME Houria BENSEKHRIA  
M Franck GUGLIELMAZZI ayant donné pouvoir à MME Sylvie PERRAUD

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :**

Néant

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

MME Odile CONROY

Madame Charlotte CARRIER est élue conseillère municipale en 1985 ; elle fait partie de la commission des activités communales (notamment des associations) ainsi que du bureau d'aide sociale devenu ensuite le Centre communal d'action sociale.

En juin 1995 elle devient 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire et est en charge de la commission des affaires générales, économiques et sociales. Elle s'investit dans la Caisse des écoles, le CCAS, le CIG, ainsi que l'Association Les Petits Logeais qui anime la crèche et était gérée par des bénévoles, jusqu'en 2001.

Après 16 années de mandature, elle deviendra membre du conseil d'administration du CCAS jusqu'en 2020.

Elle s'impliquera bénévolement auprès de la garderie du soir pour faire de la lecture pendant de nombreuses années, marquant une proximité forte et constante avec les enfants des écoles et leurs enseignants.

Des années d'engagement au service des Logeais, de la petite enfance aux seniors. Années qui se poursuivent encore aujourd'hui, puisque, depuis sa création, Madame Charlotte CARRIER est engagée en qualité d'Ambassadrice pour le Passeport du Civisme. Dans ce cadre, elle apporte son témoignage riche et enjoué auprès des enfants des Loges-en-Josas.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;

CONSIDÉRANT que l'équipe municipale souhaite rendre un hommage particulier à l'engagement de Madame Charlotte CARRIER pour sa forte implication dans la vie du village ;

Nous proposons de lui rendre hommage pour son action et son engagement en particulier dans les écoles de notre commune en donnant son nom au groupe scolaire.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

DÉCIDE de dénommer le groupe scolaire, situé 1-5 rue des Haies aux Loges-en-Josas, comme suit :

**« Ecole Charlotte Carrier »**

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération ;

PRÉCISE que les services du cadastre, La Poste, les services de secours et les concessionnaires seront informés de cette nouvelle dénomination ;

DIT que les crédits seront inscrits au budget communal ;

DIT que la liste des délibérations sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune selon la réglementation en vigueur, qu'une ampliation sera adressée au préfet des Yvelines, et sera notifiée à toute personne concernée ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ : 19  
MAJORITÉ ABSOLUE : 10  
POUR : 19  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.**

Les Loges-en-Josas, le 15 mai 2023

Le Secrétaire de séance,

  
Odile CONROY



Le Maire,

  
Caroline DOUCERAIN

COMMUNE LES LOGES-EN-JOSAS · YVELINES

Délibération n°CM-2023-028 du Conseil municipal du 11.05.2023

**Le Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte**

Publication de la liste des délibérations :

- Date d'affichage en mairie : 15.05.2023
- Date de publication sur le site internet de la commune : 16.05.2023

Accusé de réception de la télértransmission de l'acte par la préfecture des Yvelines

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : Dénomination du groupe scolaire, rue des Haies

---

Date de transmission de l'acte : 16/05/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 16/05/2023

---

Numéro de l'acte : CM-2023-028 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 078-217803436-20230511-CM-2023-028-DE

---

Date de décision : 11/05/2023

Acte transmis par : Isabelle JACQUES

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public